



#2024



info Bretagne
Jeunes
EXPLOREZ LES POSSIBLES



Formation Initiale Information Jeunesse

La FIJ est la Formation Initiale Information Jeunesse. Obligatoire pour assurer les missions d'informatrice ou informateur jeunesse, elle dure 14 jours répartis de janvier à septembre avec un tronc commun national de 11 jours et 3 jours d'approfondissement.



LES MODULES

■ MODULE 1 – 3 JOURS – FINISTÈRE

COMPRENDRE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET SA MISSION INFO JEUNES

- Définir l'IJ, identifier son environnement, décrypter sa mission
- Appréhender la jeunesse en France et sur son territoire
- Analyser son environnement immédiat
- Construire son action sur son territoire

Modalités d'évaluation : *positionnement, mise en situation.*

■ MODULE 2 – 3 JOURS – MORBIHAN

CRÉER LES CONDITIONS D'EXERCICE À LA FONCTION D'INFORMATEUR-TRICE

- Se doter des moyens de répondre à la demande
- Organiser l'espace pour permettre un fonctionnement optimal
- Construire son action sur son territoire
- Se créer et ou utiliser des indicateurs pour évaluer son action/son impact

Modalités d'évaluation : *Quizz, études de cas, techniques narratives.*

■ MODULE 3 – 3 JOURS – ILLE-ET-VILAINE

ASSURER LES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DU PUBLIC

- Accueillir le public en intégrant «l'Aller vers»
- Mener un entretien individuel d'information
- Concevoir et mener des actions d'animation et d'information
- Se créer et ou utiliser des indicateurs pour évaluer son action / son impact

Modalités d'évaluation : *bilan à mi-parcours, mise en situation, présentation d'actions.*

■ MODULE 4 – 2 JOURS – CÔTES-D'ARMOR

COMMUNIQUER ET INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Communiquer/se faire connaître
- Intégrer les médias sociaux dans ses pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation : *création de supports, auto-évaluation fin de parcours.*

■ MODULE 5 – 3 JOURS – ILLE-ET-VILAINE

DÉCOUVRIR LES THÉMATIQUES PHARES DE L'INFORMATION JEUNESSE

Concevoir et mettre en œuvre des ateliers d'information thématiques en s'appuyant sur les outils pédagogiques du réseau : Partir à l'étranger / Accéder à ses droits / S'orienter / Prendre soin de soi / Accompagner les projets / EMI

Modalités d'évaluation : *Quizz, études de cas.*

LE CALENDRIER

DATES

Module 1
17, 18 et 19 janvier

Module 2
15 et 16 février

Module 3
13, 14 et 15 mars

Module 4
10, 11 et 12 avril

Module 5
25, 26 et 27 septembre

LIEUX

Info Jeunes Quimperlé
(29)

Info Jeunes Lanester
(56)

Info Jeunes Saint-Malo (35)

ADIJ 22 – Saint-Brieuc
(22)

CRIJ Bretagne
(35)

CONTENU ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne théorie, travaux de groupe et mise en pratique. Elle se base sur **le référentiel métier Informateur Jeunesse** et permet la prise en main de l'ensemble des outils dédiés à l'Information Jeunesse.

PUBLIC

A destination des informatrices et informateurs nouvellement arrivés dans le réseau.

PRÉ-REQUIS

Formation ouverte aux professionnels en poste, pas de pré-requis particulier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation.

DURÉE : 14 jours de formation en présentiel.

HORAIRES : 9h30 -17h30 le 1er jour - 9h -17h les jours suivants.



INSCRIPTION ...

FRAIS ADMINISTRATIFS : 60 euros
Frais pédagogiques pris en charge par l'Etat et la Région

CONTACT : adeline.lebrun@crij.bzh

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Merci de nous signaler votre handicap au moment de l'inscription pour adapter la formation à votre situation dans la mesure du possible.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Votre inscription est à réaliser via le formulaire d'inscription accessible sur l'espace pro :

**<https://www.pro.infojeunes.bzh/nos-formations/> Chapitre Formation Informateur -
Informatrice Jeunesse**

Une invitation personnalisée sera envoyée à chaque participant inscrit avant chaque module avec les détails des horaires et du lieu. Une attestation de présence sera envoyée après chaque module ainsi qu'une attestation de formation en fin de parcours.

La formation initiale ne concerne que les Informateurs jeunesse en poste dans une structure labellisée, un module découverte est proposé à tous les autres professionnels, se référer au Programme Régional de Formation **[pro.infojeunes.bzh](https://www.pro.infojeunes.bzh)**.

PRISE EN CHARGE

Le CRIJ Bretagne est organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formations, la prise en charge par les OPCO est donc possible.